

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

N° P19- N° 037503

ND = 22038

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8193

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Rholam Rita veuve Harrach

Date de naissance :

01/07/74

Adresse :

Terrasses de bouleauza imm 10 appart 1
ville verte

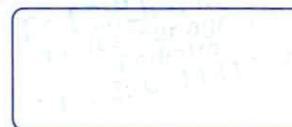
Tél. :

06 61 33 42 17

Total des frais engagés : 780,00 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/01/2020

Nom et prénom du malade : HARRACH SOFIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

peste du sommeil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



20 FEV 2020

ACCUEIL

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/01/2020			200	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18.01.20	B 360	480 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

AJIAL أجيال



مصحة الطفل والرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le :

17/10/2020

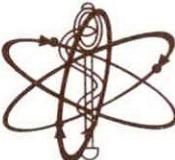
Harrach Sofia

- NFS + Plg
- Glycémie à jeun, colcémie
- Magnésémie
- AST - ALT
- uree, créat



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualifié

FACTURE N° 2001180038

Enf Sofia HARRACH

Demande N° 2001180038
 Date de l'examen : 18-01-2020
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E15	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Urée	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Magnésium	B60	B
	NF	B80	B

Total des B : 360 *

TOTAL DOSSIER : 480 DH

Arrête la présente facture à la somme de quatre cent
 quatre-vingts dirhams DH

**Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.**



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Enf Sofia HARRACH

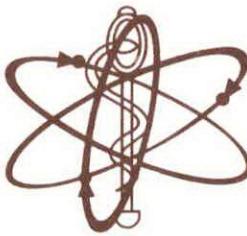
Né(e) le : 21-08-2008

Dossier N° : 2001180038

Date de l'examen : 18-01-2020

Prélevé le : 18-01-2020 10:31 en interne

Édité le : 18-01-2020



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Mouna LEHLIMI

Adresse :

Page 1 / 2



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

Leucocytes [AC](RC)
Hématies : [AC](RC)
Hémoglobine : [AC](RC)
Hématocrite : [AC](RC)
VGM : [AC](RC)
TCMH : [AC](RC)
CCMH : [AC](RC)
RDW : [AC](RC)
Polynucléaires Neutrophiles : ^(RC)
Soit:
Polynucléaires Eosinophiles : ^(RC)
Soit:
Polynucléaires Basophiles : ^(RC)
Soit:
Lymphocytes : ^(RC)
Soit:
Monocytes : ^(RC)
Soit:
Plaquettes : [AC](RC)

5.90	milliers/ μ l	(4.50–13.50)	11.00
4.34	millions/ μ l	(4.00–5.40)	4.19
13.1	grs/dL	(11.5–14.5)	12.2
39.2	%	(37.0–45.0)	36.8
90.0	μ 3	(77.0–91.0)	88.0
30.1	pg	(24.0–30.0)	29.0
33.4	g/dl	(32.0–36.0)	33.0
13.1	%	(11.0–16.0)	12.2
38.1	%		40.0
2.25	milliers/mm ³ (1.80–8.00)		4.40
4.7	%		3.0
0.28	milliers/mm ³ (0.00–0.60)		0.33
0.6	%		1.0
0.04	milliers/mm ³ (0.00–0.20)		0.11
47.8	%		53.0
2.82	milliers/mm ³ (1.50–6.50)		5.83
8.8	%		3.0
0.52	milliers/mm ³ (0.00–0.80)		0.33
184	milliers/ μ l (200–400)		283

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun [AC]

(HK/G6PDH – Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

Urée [AC]

(Urease/GLDH – Cobas 6000® – Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

Créatinine [AC]

(Jaffé, tamponné, cinétique – Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017.

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

Calcium [AC]

(o-Cresolphthaleine complexon – Cobas 6000® Roche)

Magnésium plasmatique [AC]

(Chlorophos-phonazo III – Cobas 6000® – Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

96 mg/l (86–108)

2.40 mmol/l (2.15–2.69)

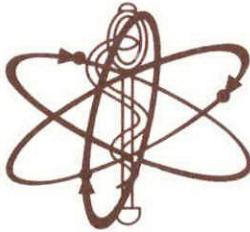
22.1 mg/l (17.0–21.0)

0.9 mmol/l (0.7–0.9)



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Enf Sofia HARRACH

Né(e) le : 21-08-2008

Dossier N° : 2001180038

Date de l'examen : 18-01-2020

Prélevé le : 18-01-2020 10:31 en interne

Édité le : 18-01-2020



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DR : Mouna LEHLIMI

Adresse :

Page 2 / 2

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

ENZYMOLOGIE

Echantillon primaire : plasma hépariné

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

24 UI/L

(<32)

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000®
Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

Transaminases GPT (ALAT) [AC]

13 UI/L

(<33)

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000®
Roche)

Changement de techniques et de valeurs normales à partir du 18/08/2017.

(RC) : Résultat contrôlé

